























COVID-19- Recommandations pour la reprise des ateliers sans accueil du public

Passer en revue l'ensemble des mesures listées ci-après. Si la mesure est déjà respectée dans l'entreprise, passez à la suivante.

Types de mesures	Réalisé	Mesures à prendre	A fournir aux salariés
Organisation			
1. Désigner un coordinateur Covid		Cette mission pourrait être confiée au travailleur désigné. Son rôle : -Organiser les postes de travail, les mesures d'hygiène. -Commander les fournitures nécessaires pour assurer les mesures d'hygiène -Suivre le respect des consignes et du réapprovisionnement	Affiches et autres informations complémentaires disponibles sur le site www.stm.lu 
2. Entretien des locaux		Plan de nettoyage et d'évacuation des déchets ; suivi. Approvisionnement.	
Communication			
3. Information des salariés		-Informers sur le coronavirus et les règles d'hygiène -Informers sur les critères de vulnérabilités et sur la démarche à suivre . Voir également le point 19.	Fiches d'information du salarié 
4. Accès en entreprise		-Prendre des mesures pour interdire l'accès aux personnes avec symptômes. -Définir une procédure. -Utilisation correcte du masque*	Affiche « Accès entreprise sans public »  Affiche « portez un masque » 
Contacts extérieurs			
5. Réception de marchandises		Préférer la livraison à l'extérieur.	
6. Société de nettoyage, d'entretien des vêtements de travail		Fixer les modalités pratiques d'accès et d'entretien.	

Utilisation des espaces communs			
7. Vestiaires		<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au nombre de personnes occupant le vestiaire en même temps. - Donner des consignes pour l'utilisation des sanitaires. - Intensifier les mesures de nettoyage. 	<i>Affiches « Vestiaires » consignes types et consignes spécifiques</i> 
8. Local pour la prise de repas		<ul style="list-style-type: none"> -Veiller au nombre de personnes en même temps. -Adapter les temps de pauses et prévoir une rotation. -Etablir un plan de nettoyage. -Définir les règles d'utilisation de la vaisselle -Prévoir des poubelles à pédale pour les déchets. 	<i>Affiches « Accès entreprise sans public»</i> 
9. Sanitaires		<ul style="list-style-type: none"> -Intensifier le nettoyage -Veiller à la gestion des consommables : serviettes papier, savon et gel hydro-alcoolique -Prévoir des poubelles à pédale pour les déchets. 	<i>Recommandations types- Nettoyage</i>  <i>Plan de nettoyage à personnaliser par l'entreprise</i>  <i>Affiche « Lavage des mains »</i> 
10. Couloirs, voies de passage		<ul style="list-style-type: none"> -Eviter les croisements de personnes. -Organiser des passages à sens unique. 	
11. Fontaines d'eau		Remplacer les fontaines par des bouteilles individuelles	
Organisation du travail			
12. Distance d'au moins 2 m		<ul style="list-style-type: none"> -Prévoir des zones de marquage au sol ou un autre moyen de signalisation. - Essayer de délimiter des zones personnelles de travail avec son équipement individuel. - Si cela est impossible, envisagez la mise en place d'autres mesures de protection : <ul style="list-style-type: none"> a. Barrières en plexiglas réalisables, b. Minimiser la durée de contact <2 m , c. Etc. -Mettre à disposition du matériel de protection. 	Masques*, gants, lunettes de protection <i>Affiche « Technique d'enfilage et de retrait de gants»</i>  <i>Affiche « portez un masque »</i> 

13. Outils de travail		<ul style="list-style-type: none"> -Attribuer dans la mesure du possible des outils individuels avec marquage. -Favoriser l'usage de gants pour le matériel commun -Etablir un plan de nettoyage du matériel . 	
14. Ordinateur, commande, téléphone		<ul style="list-style-type: none"> -Usage individuel si possible. -Favoriser l'usage de gants pour commande commune. -Etablir plan de nettoyage. 	<p><i>Recommandations types- Nettoyage</i> </p> <p><i>Plan de nettoyage à personnaliser par l'entreprise</i> </p>
15. Vêtements de travail		<ul style="list-style-type: none"> -Informer le salarié sur les procédures d'utilisation des vêtements de travail. -Privilégier les vêtements à usage unique si possible -Sinon vérifier si les vêtements sont lavables à 60 °. -Prévoir des sacs en plastique pouvant être fermés hermétiquement (sac poubelle, sac congélation, etc.) pour emporter les vêtements à domicile. 	<p><i>Affiche « Nettoyage des vêtements de travail »</i> </p> <p>Fiche d'information sur l'habillage et le déshabillage (à réaliser le cas échéant par l'entreprise)</p>
16. Equipements de protection individuelle (EPI)		Veiller à l'utilisation correcte des EPI et en particulier les EPI supplémentaires liés au Covid-19	<p><i>Affiche « Technique d'enfilage et de retrait de gants »</i> </p> <p><i>Affiche « portez un masque »</i> </p>
17. Nettoyage de l'atelier		Prévoir un plan de nettoyage spécifique	<p><i>Recommandations types- Nettoyage</i> </p> <p><i>Plan de nettoyage à personnaliser par l'entreprise</i> </p>

18. Conduite engins		Prévoir plan de nettoyage spécifique (Clark, etc.)	<i>Recommandations types- Nettoyage</i>  <i>Plan de nettoyage à personnaliser par l'entreprise</i> 
Gestion des ressources humaines			
19. Personnes vulnérables		-Identifier les personnes vulnérables. -Veiller à leur bonne protection. -Veiller à l'organisation des équipes (par exemple :si possible, mettre une personne vulnérable avec une personne guérie afin de limiter le risque).	<i>Attestation de vulnérabilité</i>  <i>Fiche Info salariés sur les critères médicaux d'accès à l'entreprise</i> 
20. Choix des équipes		Eviter dans la mesure du possible la rotation des équipes. Cela permet de limiter les contacts si une personne devenait positif au Covid-19.	